

RÉUSSIR SES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES

Repères, ressources
et accompagnements



**Handicap,
troubles de santé,
TND... On t'accompagne !**



Le SAAEH : c'est quoi ?

Le passage du lycée à l'enseignement supérieur est une étape majeure.

Tu vas devoir gérer ton emploi du temps, tes prises de notes et tes révisions de manière plus autonome qu'au lycée.

Le SAAEH, ou Service d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants en situation de handicap, est là pour garantir l'égalité des chances.

Qu'est ce que l'équité ?

On ne donne pas «plus» de chances, on compense les obstacles pour que tu aies les mêmes chances de réussite que les autres.

Le handicap peut être visible ou invisible, permanent ou temporaire. Mais surtout tu peux avoir besoin d'aménagements sans te définir comme « en situation de handicap ». Si tu te sens régulièrement dépassé, si tu t'épuises à compenser certaines difficultés, etc., il est préférable de prendre rendez-vous avec le SAAEH ou le Service Santé Étudiante.

Un échange ne t'engage à rien, il peut simplement te permettre de mieux comprendre tes besoins.

...Le SAAEH accompagne tout étudiant ayant un handicap visible ou invisible (moteur, sensoriel, psychique), une maladie invalidante ou un trouble cognitif.

Le SAAEH respecte une stricte confidentialité :

on ne prévient pas tes profs sans ton accord. Tes données médicales restent confidentielles.



Comment ça marche ?

● Pour bénéficier d'une aide, ne tarde pas !

● Le premier contact :

Envoie un mail au SAAEH dès ton inscription administrative. Tu rencontreras un référent pour un entretien de bienvenue : servicehandicap@unilim.fr

● L'avis médical :

Tu devras prendre rendez-vous avec un médecin du SSE (Service de Santé Étudiante). C'est lui qui émet une proposition d'aménagements sur la base de ton dossier (MDPH, bilans médicaux, PPS de terminale), qui sera ensuite validée par le Président de l'Université de Limoges.

● La mise en œuvre :

Le référent handicap du SAAEH transmet ces préconisations et fait le lien avec tes enseignants et les services de scolarité qui organisent les aménagements d'examen sur chaque site.

● Le suivi :

Si tes besoins évoluent en cours d'année (fatigue accrue, changement de traitement), la proposition d'aménagements peut être révisée.

● Examens :

L'anticipation est la clé. Les demandes d'aménagement doivent parvenir en amont des examens aux services de scolarité

● Pour les apprentis :

Le SAAEH vous accompagne dans vos démarches de déclaration RQTH, reconnue dans le cadre professionnel.

Les aménagements d'études

Les aménagements d'études proposés sont :

- **Preneur de notes**
- **Tutorat méthodologique**
- **Port d'un casque antibruit durant les cours**
- **Contrat Pédagogique**
- **Utilisation d'un ordinateur**
- **Possibilité de 15 minutes de pause par heure de cours**
- **Photocopie des cours**
- **Possibilité d'absence ponctuelle (sans justificatif médical)**
- **Dispense d'assiduité**
- **Prêt de mobilier spécifique (fauteuil ergonomique...)**

Les aménagements d'examens

Les aménagements d'examens proposés sont :

- Majoration temps écrit
- Majoration temps oral
- Majoration temps pratique
- Utilisation d'un ordinateur
- Agrandissement des sujets
- Possibilité de sortir de la salle d'examen dès la première heure
- Logiciel Antidote ou indulgence quant aux fautes d'orthographe pour les copies non anonymisées
- Salle attenante à la salle d'examen
- Secrétaire d'examen
- Reformulation des consignes et explication des sens second



Zoom sur les TND

TND = Troubles du Neuro-Développement

Le savais-tu ? La majorité des étudiants accompagnés ont un «handicap invisible ».

C'est quoi un TND ? On entend par TND, les Troubles du Neuro Développement. Cela regroupe les troubles communément appelés "Dys" (dyslexie, dyspraxie, etc.), les TDA-H (Troubles du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) et les TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme). Ce sont des conditions neurobiologiques affectant le développement cognitif, émotionnel, moteur et comportemental dès l'enfance.

Les TND se traduisent par des difficultés d'attention, de communication, de motricité et d'apprentissage dans un environnement exigeant.

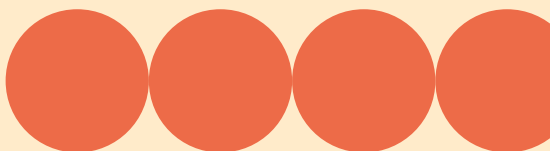
Reconnaître les besoins spécifiques des étudiants avec TND permet d'ajuster l'environnement pour garantir l'équité d'apprentissage.

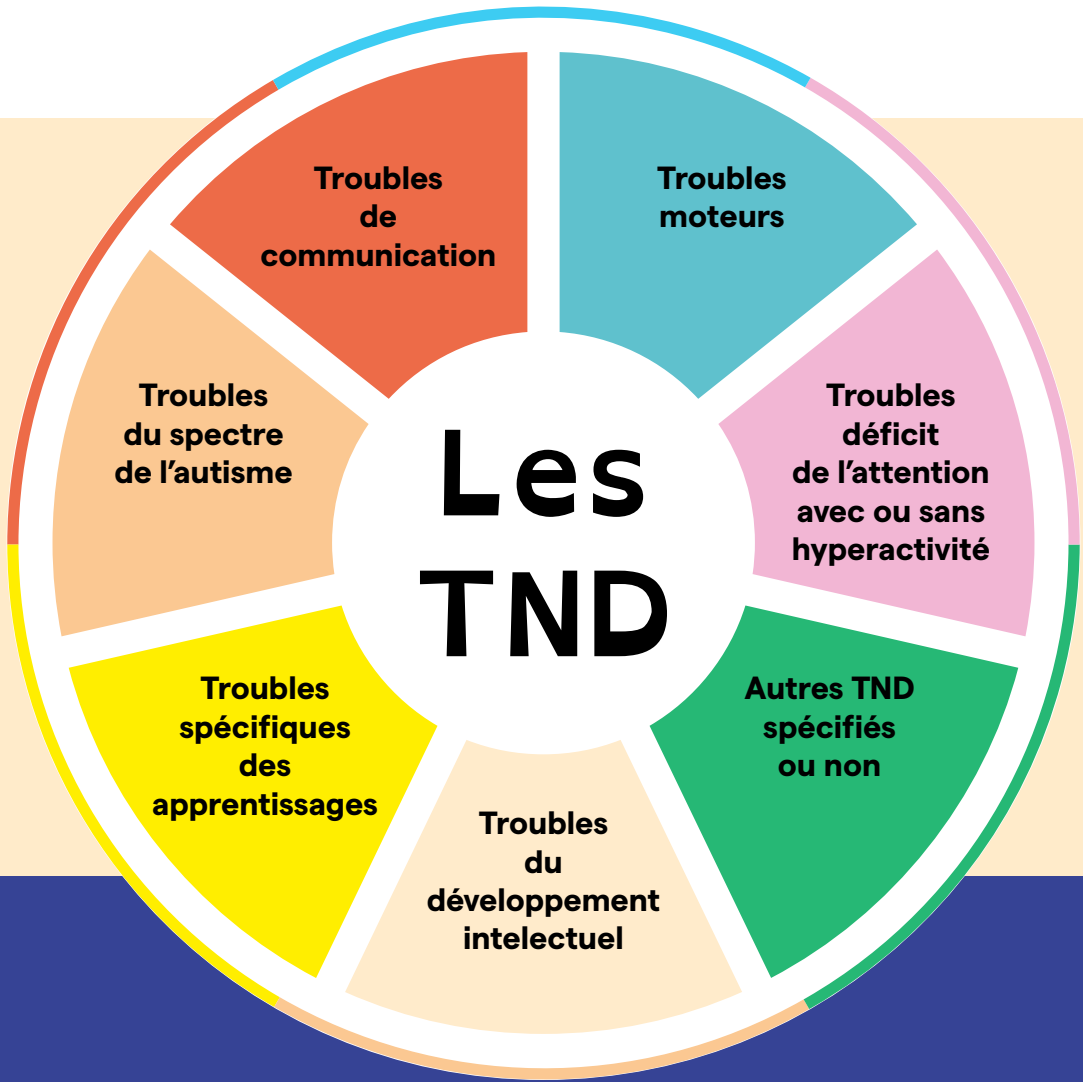
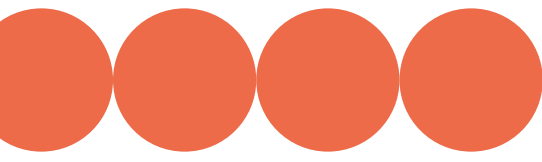
Ce que l'Université peut faire pour toi :

Concernant la prise de notes, tu peux demander les photocopies de cours en avance à tes enseignants, et/ou demander au SSE l'aide d'un preneur de notes.

Lors des examens, tu peux bénéficier d'un tiers-temps (temps supplémentaire), de l'utilisation d'un ordinateur, ou d'une salle isolée pour limiter les distractions.

Et pour la méthodologie en général : tu peux demander du tutorat spécifique pour t'aider à organiser ton travail et tes priorités.







Vivre au mieux son Université

**Passer du lycée à la fac
est un grand saut.**

Voici nos tips :

Anticipe la fatigue :

Les journées peuvent être longues.
Repère les « zones de calme » sur le
campus pour décompresser entre
deux cours.

Parles-en (ou pas) :

Tu n'es pas obligé de dire
ton diagnostic à tes amis,
mais expliquer tes besoins
(ex: «J'ai besoin d'être devant
pour me concentrer») aide souvent.

Le rythme :

Utilise des outils de gestion
du temps (agenda numérique, etc)
pour ne pas te laisser submerger
par les rendus.

Le sport et la culture :

Les activités du SUAPS (Service
Universitaire des Activités Physiques
et Sportives)
ou du service culturel sont aussi
accessibles et adaptées !

Tes contacts-clés

SAAEH

Service d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants

Le SAAEH accompagne tous les étudiants rencontrant des difficultés durables ayant un impact sur leurs études.

Pôle Formation

88 rue du pont Saint Martial,
87000 LIMOGES

05 55 14 90 70

servicehandicap@unilim.fr

SSE

Service de Santé Etudiante

Le SSE est un véritable centre pluridisciplinaire de santé ; il propose des consultations de médecine générale, mais aussi gynécologiques, psychologiques, psychiatriques, infirmières, ainsi que des consultations en diététique.

sse.unilim.fr

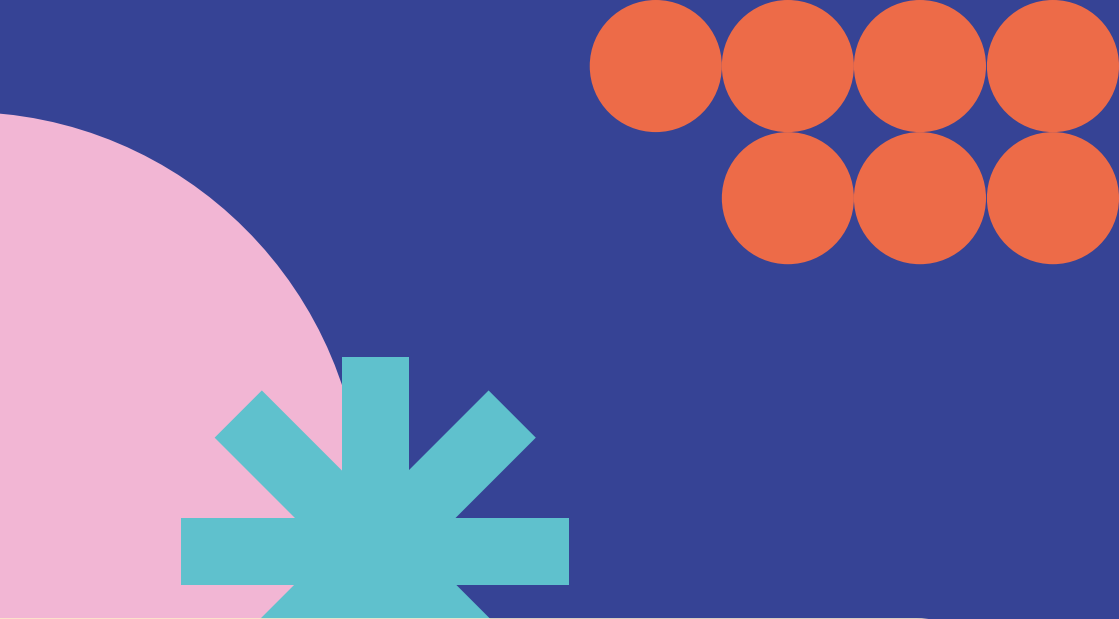
pour prendre rdv, connecte toi
sur la plateforme en ligne :

<https://rdv-sse.unilim.fr/>

Le CROUS

Pour te renseigner et t'accompagner dans tes démarches avec les bourses et les logements adaptés.

09 72 59 65 65



SAAEH

**Service d'Accueil et d'Accompagnement
des Etudiants en situation de Handicap**

Pôle Formation

88 rue du pont Saint Martial, 87000 LIMOGES

05 55 14 90 70

servicehandicap@unilim.fr